

**EXPÉDITEUR :** Les élèves de la classe de madame Marie-Hélène de l'école Centrale  
**DATE :** Le 24 mars 2021  
**OBJET :** **Ralentissez pour nous, pour les enfants**

« Madame, j'ai vu un automobiliste qui a foncé dans un cône! » ou encore, « Madame, j'ai vu un conducteur continuer même si la brigadière avait son stop dans les airs. » Et aussi, « Madame, une voiture roulait tellement vite qu'il a fallu que je traverse la rue en courant... j'ai eu peur de me faire frapper. » Voici les paroles que nous rapportons à notre enseignante, Mme Marie-Hélène. Voici notre réalité d'élèves du primaire. Oui, il nous arrive d'avoir peur de traverser la rue... Par chance Mme Suzanne est là pour nous.



Beau temps, mauvais temps, du lundi au vendredi, madame Suzanne est toujours là pour faire traverser les élèves de l'école Centrale. Mme Suzanne est essentielle. Elle assure notre sécurité. Dès que les élèves retournent à l'école à la fin août, depuis maintenant deux ans, madame Suzanne enfle son dossard afin d'être visible par tous et elle prend son arrêt-stop pour que les automobilistes s'arrêtent. Madame Suzanne adore les enfants et être à l'extérieur,

c'est pourquoi elle a décidé de revenir sur le marché du travail après 9 ans à la retraite. Elle a décidé de faire une différence dans le quotidien des enfants soit d'assurer leur sécurité. Elle est ponctuelle, de bonne humeur, souriante et assidue. Il s'agit des qualités essentielles pour être brigadier scolaire. Lorsqu'elle travaille, elle aime prendre le temps de discuter avec les enfants qui se trouvent sur sa route, de leur souhaiter une belle journée et de leur sourire.

Sa plus grande priorité : faire traverser les élèves en toute sécurité. Mais... c'est loin d'être évident. Pour elle, il est difficile de faire respecter certaines règles aux automobilistes telles que le respect de la limite de vitesse et de s'arrêter rapidement lorsqu'elle lève son arrêt-stop. Le chef de police, M. Pierre-Luc, nous rappelle que lorsqu'un automobiliste ne respecte pas la vitesse en zone scolaire, les amendes sont doublées. Aussi, il mentionne que le non-respect de la signalisation d'un brigadier scolaire, un automobiliste peut avoir une amende de 200\$. Pour le non-respect de la signalisation d'un brigadier, une amende de 80 \$ peut être donnée à un cycliste et une amende de 15\$ à un piéton.

Son autre défi est de faire respecter les consignes de sécurité aux enfants. Dès que madame Suzanne met un pied dans la rue, elle lève son arrêt-stop et les élèves attendent sur le trottoir. Lorsqu'il n'y a pas de danger, madame Suzanne donne le signal aux enfants et ils peuvent traverser en marchant. Plusieurs enfants ont tendance à courir, elle doit les avertir. Aussi, madame la brigadière doit souvent demander aux élèves qui viennent à vélo de descendre de leur vélo ou de leur trottinette pour traverser le passage piétonnier.

Mme Suzanne sait qu'un accident peut arriver à tout moment. C'est pourquoi une de sa plus grande peur est qu'un enfant se fasse frapper par un automobiliste. La sécurité des enfants est plus importante que la sienne. Les policiers sont ses alliés. Ils travaillent avec eux pour s'assurer de la sécurité des élèves. Ils s'assurent que les automobilistes ralentissent, respectent la vitesse dans la zone scolaire et s'arrêtent au signal du brigadier scolaire. Le chef de police, M. Pierre-Luc, souligne que les conducteurs qui ne respectent pas la vitesse dans les zones scolaires est la principale infraction. Il est du devoir des policiers de faire respecter la limite de vitesse parce qu'un impact entre une voiture et un piéton cause des blessures importantes.

Madame Suzanne a un message pour les automobilistes : SVP, respectez la limite de vitesse pour les enfants. C'est peut-être le vôtre ou votre petit-enfant. De son côté, monsieur Pierre-Luc a pour message : Prudence, prudence et prudence aux abords des écoles! Les enfants ne sont souvent pas conscients des dangers et peuvent traverser la rue à tout moment sans regarder. Gardez en tête qu'un impact entre un véhicule et un piéton peut causer des blessures importantes, voire même fatales. Le fait de diminuer la vitesse de 50km/h à 30km/h augmente de beaucoup le temps de réaction des automobilistes et aide grandement à réduire les risques de collisions. **Nous, les élèves de la classe de langage de l'école Centrale, nous voulons vous rappeler que la sécurité est l'affaire de tous! Merci de ralentir pour nous protéger.**

Nous ne sommes pas des journalistes, nous sommes des élèves de l'école Centrale. Nous sommes dans la classe de langage, adaptation scolaire, de Mme Marie-Hélène. Nous travaillons



très fort en français autant à l'écrit qu'à l'oral. Cette année, pour notre projet entrepreneurial, nous avons décidé de sensibiliser les automobilistes aux zones scolaires. Nous avons écrit plusieurs courriels à des partenaires pour nous aider. Nous avons créé des questions pour les partenaires. Cela a

représenté un énorme défi pour nous. Ensuite, nous avons dû poser les questions créées lors des entrevues. Nous étions très gênés. Nous nous sommes pratiqués beaucoup pour être capables de poser nos questions, mais surtout de bien nous faire comprendre. Pour nous, le français est un défi au quotidien. Ce projet nous a permis de découvrir la réalité d'une brigadière scolaire et les dangers reliés à son métier. Ensuite, nous avons rencontré le chef de police, M. Pierre-Luc pour mieux connaître le code de la route. Avec Mme Leslie, nous avons créé une affiche de sensibilisation pour demander aux automobilistes de ralentir dans les zones scolaires. Mais les deux plus grands défis étaient d'écrire cet article afin de vous sensibiliser aux zones scolaires et aussi, de rencontrer les commerçants pour leur demander si nous pouvions mettre nos affiches dans leur vitrine. Avec ce projet, nous avons grandi et nous avons persévéré tout au long du projet.

Saviez-vous qu'il y a 5 brigadiers scolaires répartis dans la ville de La Tuque. Il y a 2 brigadiers scolaires sur la rue Saint-Joseph, dont Mme Suzanne, devant l'école Centrale. On retrouve un brigadier scolaire sur la rue Bostonnais, près de la station-service. Un autre se trouve sur la rue Saint-François, près du magasin Roule vélo et le dernier brigadier se trouve sur la rue Saint-Maurice pour faire traverser les élèves du La Tuque High School.

Saviez-vous également que l'horaire de travail des brigadiers est fractionné en quatre segments différents lors de l'entrée du matin de 7h30 à 8h00, à la sortie des classes le matin de 11h10 à 11h30, au retour à l'école après le diner 12h30 à 13h00 et à la sortie après les classes de 15h00 à 15h30.

Nous aimerions remercier M. André Vézina, superviseur des brigadiers scolaires, Mme Suzanne Côté, brigadière M. Pierre-Luc Mongrain, chef de police, Mme Leslie Aubin, agente de projet Entrepreneuriat, M. Michel Scarpino de l'Écho de La Tuque pour ses conseils de rédaction, Mmes Élane Froment et Marie-Claude Cantin, directrices de l'école Centrale pour nous avoir aidés dans notre projet entrepreneurial.